

MEDIAPOST

NAO 2010 Signature de la CGT pour les salaires

La direction de Mediapost, sous la pression des salariés, exprimée les 15 février et 28 avril 2010, a accepté de revoir sa copie.

Alors que la position de la direction de Mediapost le 10 février dernier paraissait inébranlable et que celle-ci annonçait, dans un courrier en date du 12 février 2010 adressé aux salariés de l'entreprise, son intention de proposer aux organisations syndicales la signature d'un constat de désaccord, la colère des salariés de l'entreprise l'a bel et bien ramené à la table de négociation.

Lors de cette négociation, les représentants des salariés ont réussi à obtenir :

- pour les employés et les agents de maitrise une augmentation générale de 1,5% qui sera versée en 2 fois :

 - ✓ 0,8% au 1^{er} juillet 2010
 ✓ 0,7% au 1^{er} octobre 2010
- pour les cadres :
 - une enveloppe de 1% de la masse salariale qui sera versée dans le cadre d'augmentations individuelles sous forme de prime, au 1er janvier 2011
 - ✓ 300 € sur le variable des RPF dont 150€ garantis pour le 1^{er} semestre 2010

Malgré l'insuffisance de ces augmentations au regard des efforts fournis par tous, de la baisse récurrente du pouvoir d'achat et face aux conditions de travail pénibles d'une grande majorité des salariés de Mediapost la CGT a finalement décidé de signer cet accord salarial 2010.

En effet, face à la situation de crise sociale, économique et financière qui pèse directement sur les salariés, une augmentation des salaires était absolument indispensable.

Par contre, la direction de Mediapost ne doit en aucun cas interpréter la signature de la CGT comme une adhésion à sa politique sociale. Notre organisation syndicale n'est pas dupe et ce léger retour en arrière ne cache pas la politique salariale rétrograde qu'elle applique depuis de nombreuses années.

L'augmentation arrachée à la direction est loin de répondre aux attentes des salariés et la CGT continuera de dénoncer Mediapost qui choisit d'engraisser les actionnaires en laissant les miettes aux salariés plutôt que de redistribuer les profits plus équitablement.

Il est clair que nous n'avons pas la même notion d'équité!

La CGT appelle les salariés à continuer la lutte pour de meilleures conditions de travail et pour des augmentations de salaire respectueuses des efforts de chacun en se mobilisant fortement dans les actions futures car c'est ensemble, unis et solidaires que nous nous ferons entendre par la direction

TOUS ENSEMBLE, AVEC LA CGT. **FAISONS VALOIR NOS DROITS. REJOIGNEZ NOUS!**

Montreuil, jeudi 3 juin 2010